



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2801>

Intervention sur la situation en lycée, les actions à mener (Marie-Cécile Perillat, Toulouse, CAN)

- Syndicats Nationaux - SNES-FSU - Relations et missions de l'EE dans les instances nationales du SNES - CAN SNES des 20 et 27 mars 2019 - Date de mise en ligne : mercredi 27 mars 2019

Date de parution : 30 avril 2019

**l'école
émancipée**

L'École Émancipée

On constate que le recours à la grève est difficile pour les collègues mais il faut se convaincre que la difficulté vient moins de la perte de salaire que du doute sur son efficacité. Le mouvement sur les lycées à Toulouse a montré la volonté de varier les modalités d'action, mais, en dehors de tout ce qui concerne l'info aux parents ou la médiatisation, les actions qui visent à bloquer la machine impliquent soit une perte d'argent, comme la démission des Prof principaux, soit un risque de répression de la part de la hiérarchie comme dans le cas du 20/20 (et le Snes doit tout mettre en oeuvre pour défendre les collègues qui subiraient cette répression). La clef reste donc dans la massivité du mouvement ce que l'interview de la rectrice de Toulouse dans la Dépêche ce jour confirme : elle se réjouit que les démissions des PP ont été trop peu nombreuses pour empêcher que tout se passe comme prévu, autrement dit la modalité d'action aurait en effet été pénalisante pour le ministère si elle avait été plus massive. C'est dans un contexte où beaucoup de modalités ont déjà été expérimentées par les collègues mobilisés dans de nombreux lycées que la question du bac est posée : si on veut en faire un réel moyen de pression il faut que ce soit massif, collectif et compris. Pour nous cela ne peut être qu'une grève des surveillances et pas un boycott de correction qui laisse les collègues seuls chez eux face aux pressions hiérarchiques. Il faut que cette action soit posée comme une perspective de mobilisation ancrée dans un mouvement qui ne doit pas faiblir d'ici là. Ce ne peut pas être un mot d'ordre parachuté à froid qui se substituerait au reste. Il faut donc lancer un processus de discussion sur cette question mais aussi être capable de prendre ses responsabilités syndicales en bout de course. On a toutes les chances que les remontées ne soient pas homogènes, il faut donc anticiper cette situation : définir à quel moment, dans quel cadre (puisque ce ne sera pas à la prochaine CAN) et selon quelle masse critique attendue le SNES appelle les collègues à faire la grève des surveillances. Donc pas de mot d'ordre incantatoire mais pas non plus de frilosité afin de ne pas laisser les collègues mobilisés seuls à l'heure fatidique.